

toutefois trop peu d'information pour être en mesure de proposer ou d'évaluer les autres solutions. Le gouvernement propose essentiellement d'éliminer la taxe sur les ventes des fabricants pour la remplacer par la TPS. Voici quelles sont les deux principales caractéristiques qui distinguent la TPS de la TVF:

Premièrement, alors que la TVF n'est perçue que des fabricants, la TPS est une taxe multi-stages qui sera perçue à chaque niveau de production et de distribution.

Deuxièmement, alors que la TVF ne frappe que les produits manufacturés, la TPS sera perçue sur pratiquement tous les biens et services.

L'adoption d'une nouvelle TPS n'est toutefois pas nécessairement le meilleur moyen de récupérer les recettes que ferait perdre l'abolition de la TVF. Une solution de rechange plus simple serait d'accroître les taux d'impôt sur le revenu. Assez curieusement, cette solution n'a pas reçu beaucoup d'attention. La majorité des gens pensent peut-être qu'il ne serait pas possible de percevoir assez d'argent par l'impôt sur le revenu pour que les taux deviennent «non compétitifs».

Une importante conclusion de cette étude est la suivante:

Une hausse relativement faible des taux de l'impôt sur le revenu produirait les recettes nécessaires. Cette modification, en plus de nous épargner les coûts de l'administration et de l'application d'une nouvelle taxe, d'éviter les effets micro-économiques néfastes d'une majoration de taxes à la consommation et de résoudre un délicat problème dans les relations fédérales-provinciales, rendrait l'ensemble du régime fiscal plus équitable.

Ce ne serait pas mal, n'est-ce pas?

Le but de ce bref document de travail est donc de donner quelques renseignements sur la TPS et sur les mesures fiscales qui pourraient la remplacer. L'aspect le plus important de tout changement fiscal est de savoir qui en pâtit et qui en profite? C'est donc un aspect sur lequel nous insisterons pour la TPS et ses substituts éventuels.

Le document est divisé en trois parties et comporte aussi des annexes. La première partie décrit rapidement la TPS. Un chapitre de cette partie examine la nécessité d'abolir la TVF; un autre décrit les divers éléments de la TPS; et un troisième analyse les conséquences du remplacement de la TVF par la TPS au taux de 7 p. 100 sur quelque 40 produits et catégories de dépense.

La deuxième partie du document décrit les mesures fiscales qui pourraient être utilisées à la place de la TPS et examine leurs effets sur les prix à la consommation. La troisième et dernière partie compare ces différentes mesures fiscales. Elle est divisée en deux grands chapitres. Le premier donne les sept grands arguments qui ont été avancés en faveur d'une imposition indirecte et les quatre grands arguments en faveur de l'impôt sur le revenu.

Le deuxième chapitre compare les effets distributifs de la TPS et d'une augmentation des impôts sur le revenu. La conclusion, c'est que le gouvernement n'a pas justifié son recours à la TPS plutôt qu'à une augmentation de l'impôt sur le revenu pour remplacer la TVF. L'analyse des effets généraux et distributifs de la TPS et d'une augmentation de l'impôt sur le revenu est fondée sur une base de données et un modèle informatique mis au point par Statistique Canada et appelé *Base de données et modèle de simulation des politiques sociales*.  
115L—1990—4

L'annexe contient des détails techniques relatifs à cette base et à ce modèle.

J'enverrai l'annexe au sénateur Simard demain.

Le choix des paramètres, des hypothèses et des prévisions, ainsi que l'interprétation des résultats sont la responsabilité de l'auteur.

La nécessité de procéder à une réforme: Abolir la taxe de vente fédérale au niveau de la fabrication. Celle-ci est prélevée sur le prix de vente du fabricant de produits canadiens et sur la valeur droits payés des produits importés. Les taux sont actuellement de 19 p. 100 sur le tabac et l'alcool, 9 p. 100 sur les matériaux de construction et 13,5 p. 100 sur les produits manufacturés. Cette taxe n'est pas visible au niveau du détail, ce qui fait que de nombreux Canadiens ne savent pas qu'ils la paient chaque fois qu'ils achètent un produit manufacturé. Si la TVF restait en place, le gouvernement estime qu'elle rapporterait 18,5 milliards en 1991. La TPS ou tout autre réforme fiscale vient de la nécessité de résoudre les problèmes associés à la taxe de vente fédérale. Ces problèmes sont connus depuis longtemps, depuis 1967 au moins, puisque cette année-là ils étaient mentionnés par une commission royale d'enquête sur la taxation, mais c'est principalement au cours des 15 dernières années que les fiscalistes et les responsables gouvernementaux ont discuté sérieusement de l'abolition de cette taxe.

**Le sénateur Fairbairn:** Puis-je vous poser une question, sénateur Gigantès? Vous avez parlé de la taxe sur les ventes des fabricants et vous aviez déjà abordé la question ce matin, comme je l'avais fait l'autre jour en parlant du point de vue du ministre des Finances au sujet de cette taxe. Au début du premier mandat du gouvernement Mulroney, il avait prétendu qu'elle supprimait des emplois subrepticement et il l'avait accusée de tous les maux. Par la suite, sauf erreur, au lieu de se débarrasser de cette taxe et de la modifier d'une façon ou d'une autre, il l'a augmentée à quatre reprises. Pourriez-vous nous dire ce que vous en pensez?

**Le sénateur Gigantès:** De quoi?

**Le sénateur Fairbairn:** Ce qui a poussé le ministre des Finances et ses conseillers économiques à faire passer de 9 p. 100, sauf erreur, à 13,5 p. 100 une taxe, alors qu'il avait déclaré avec véhémence qu'elle ne valait absolument rien, qu'elle ne faisait que supprimer subrepticement des emplois? Pourtant, le ministre l'a maintenue et l'a augmentée à plusieurs reprises. Je me demande ce que vous pensez du fait qu'il ait conservé cette taxe aussi longtemps sans aborder certaines des autres solutions possibles, comme celle dont vous discutiez il y a un instant au sujet de l'impôt sur le revenu.

**Le sénateur Gigantès:** Les deux solutions que j'ai proposées, qui prévoyaient notamment de lutter contre le déficit et contre la dette nationale grâce à la création d'emplois et à la méthode de Neil Brooks qui consiste à accroître l'impôt sur le revenu, constituent le type de politique que les conservateurs se refusent à adopter. La création d'emplois signifie à leurs yeux, dans une certaine mesure, l'accroissement du rôle du gouvernement dans l'économie. À l'instar de Frederick Hyatt et de Reagan, avec sa théorie économique à la Rambo, ils se sont fait à l'idée que la seule façon de procéder était de réduire le plus possible la participation du gouvernement dans l'économie.

Nos vis-à-vis souhaitent privatiser tout. Michael Walker de l'Institut Fraser est un apôtre canadien de cette théorie. Selon